

ON EN PARLE...

■ UPVD Inscriptions à partir du 8 juillet

Alors que les résultats du baccalauréat tomberont vendredi 5 juillet sur les coups de 10h, les étudiants souhaitant poursuivre leur étude à l'université pourront s'inscrire à l'université de Perpignan à partir du lundi 8 juillet. Cette période qui s'étale jusqu'au 26 juillet de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h concerne également les étudiants en licence 1, 2 et 3. La procédure reste identique aux années précédentes. Sur le site Internet (www.univ-perp.fr rubrique "Inscriptions 2013-2014") où vous pouvez télécharger le dossier et prendre ainsi rendez-vous avec le service de la scolarité. Sinon, au jour et heure fixés par le rendez-vous.

Il suffit alors de se présenter au service de la scolarité administrative (bâtiment Base, rue de la République).



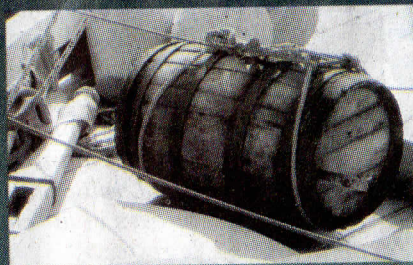
UNE ESCALE
Sud de France
EN PAYS CATALAN

L'EUROPE FINANCE ODYSSEA SUDOE2

AVEC LA VALORISATION DE L'ESCALE DU PAYS CATALAN, LANCEMENT OFFICIEL A SAINT-CYPRIEN (SUD ROUSSILLON CHEF DE FILE) EMBARQUEMENT DES ARTS ET CULTURES DU PAYS CATALAN, POUR MARSEILLE, CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2013.



Thierry Del Pozo, Jean Marc Pujol, Serge Pallarès



Les associés du projet européen SUDOE réunis sous la bannière d'Odyssea seront à Saint-Cyprien ce vendredi 5 juillet pour les signatures solennelles en présence de: la Communauté de Communes Sud Roussillon (chef de file) et ses partenaires locaux et régionaux, la ville de Perpignan, représentant le pays catalan. Côté espagnol; la Communauté Autonome de Cantabrie et la Communauté Autonome d'Andalousie. Côté portugais, les provinces de l'Algarve et de l'Alentejo, l'Union des Villes Portuaires du Languedoc Roussillon. Toutes ces collectivités territoriales ont approuvé le modèle de développement territorial Odyssea qui allie nouvelles technologies, nautisme, tourisme durable, plus-value culturelle et solidarité entre le terroir et le littoral.



FRANCE

Le Sénat refuse de lever l'immunité parlementaire de Dassault

Le Sénat a refusé hier, pour « défaut de motivation » de la demande, de lever l'immunité parlementaire du sénateur Serge Dassault, 88 ans, qui a été jugé par des juges d'Évry souhaitant entendre sous le régime de la garde à vue dans une affaire de tentatives d'homicide de son fief de Corbeil-Essonnes. La justice enquête à Corbeil-Essonnes, ville dont le sénateur UMP a été maire une quinzaine d'années (1995-2009), sur deux affaires, une concernant des soupçons d'achats de voix aux élections, et une autre de tentatives d'homicide.

Le président de La Poste sur le départ

Le président de La Poste, Jean-Paul Bailly, a contacté les organisations syndicales de l'entreprise pour leur annoncer qu'il allait quitter le groupe, qu'il dirige depuis 2009.